

---

**M A I R I E**

de

le 20 octobre 2016

**C E S T A S**

---

Téléphone 05.56.78.13.00  
Télécopie 05. 57.83.59.64  
Mail : urba@mairie-cestas.fr

**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE****COMMUNE DE CESTAS****REVISION DU POS EN VUE DE SA TRANSFORMATION EN PLU**

Par arrêté N° 823/16 du 20 octobre 2016

Le Maire de CESTAS, a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur la révision du POS en vue de sa transformation en PLU, engagée par une délibération du Conseil Municipal du 18/12/2015 visée en Préfecture de la Gironde le 23/12/2015.

Ce dossier a fait l'objet d'une étude environnementale réalisée par le bureau d'études BKM et d'un avis de l'autorité administrative de l'Etat en matière d'environnement. Ces documents sont annexés au dossier soumis à enquête publique.

Monsieur Bernard LESOT, magistrat financier retraité a été désigné par le Président du Tribunal Administratif en qualité de commissaire enquêteur titulaire, M. Serge MORIN, géographe retraité, en tant que commissaire enquêteur suppléant.

L'enquête se déroulera à la mairie de Cestas ( 2, Av du Baron Haussmann – 33610 CESTAS) du **14 novembre 2016 au 16 décembre 2016 inclus** pendant une durée de 33 jours consécutifs, aux heures et jours habituels d'ouverture, de 8 h30 à 17 h et les samedis matins de 9h à 12h. Le dossier est consultable auprès du service urbanisme représenté par Madame Véronique SAINTOUT (responsable du service urbanisme) Tel : 05.56.78.13.00.

Le commissaire enquêteur recevra en mairie de CESTAS :

- le mercredi 16 novembre 2016 de 9 heures à 12 heures
- le samedi 26 novembre 2016 de 9 heures à 12 heures
- le lundi 5 décembre 2016 de 14 heures à 17 heures
- le vendredi 16 décembre 2016 de 14 heures à 17 heures

Pendant la durée de l'enquête, les observations, propositions et contre-propositions sur ce dossier pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur à la Mairie de Cestas auprès du Service Urbanisme (2, av du Baron Haussmann – 33610 CESTAS).

Le dossier d'enquête public sera consultable sur le site internet de la mairie de CESTAS dont l'adresse est : [www.mairie-cestas.fr](http://www.mairie-cestas.fr)

A l'issue de l'enquête :

- le rapport et les conclusions du commissaire seront tenus à la disposition du public pendant 1 an à la mairie de Cestas auprès du service urbanisme.
- le Conseil municipal de Cestas se prononcera sur l'approbation de cette procédure par une délibération motivée ou décidera s'il y a lieu d'apporter des modifications au projet de PLU en vue de son approbation.



Le Maire  
Pierre DUCOUT